

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 04802

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHOVAI BI MOSTAFA

Date de naissance :

21-03-1959

Adresse :

Abitelli

Tél. : 06 42 49 93 71

Total des frais engagés : 1700 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/04/2023

Nom et prénom du malade : A.M. CHOVAI BI Age : _____

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

chovai bi

mostafa

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : _____

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____

Signature de l'adhérent(e) : DR ACCUEILIS Le 04/04/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03-4	C		300,00	Dr. BADAOUI RACHID OPHTALMOLOGISTE 27 Rue Farhat Hachad Tél: 052 168 168 Casa
10/3				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. BADAOUI RACHID 27 Rue Farhat Hachad Tél: 052 168 168 Casa INN: 092051762	03/04/23	168,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
OPTIQUE A. ABOULIZ 40, Rue Allal Ben Abdellah CASABLANCA - Tél. 27-72-00	03/04/23					5500,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR BADAOUI ABDELLATIF

Ophtalmologiste spécialiste de la chirurgie de la cataracte et de la correction visuelle au laser des myopies, astigmatismes, hypermétropies et presbytie

Diplômé de la faculté de médecine de Montpellier
Ex-attaché de l'hôpital des quinze-vingt à Paris

الدكتور بدوي عبد اللطيف

اختصاصي في جراحة العيون المياه البيضاء
وتصحيح البصر بالليزر عن بعد أو عن قرب

خريج كلية مونبولي بفرنسا
ملحق سابق بمستشفى فان-كانز بباريس

Casablanca, le 03/04/2023 في البيضاء

Monsieur CHOUAIBI Mostafa

VERRES + MONTURE

PROGRESSIFS

Oeil Droit : (95° -1,25) + 4,00 , Addition + 2,75

Oeil Gauche : (105° -0,75) + 3,00 , Addition + 2,75

ف-ظارات ابوالعزم
OPTIQUE A. ABOULIZ
40, Rue Allal Ben Abdellah
CASABLANCA - Tel. 27-72-00

Dr. BADAOUI Abdellatif
OPHTHALMOLOGISTE
27 Rue Ferhat Hachad
Casablanca 1068
Tel. 0522 26 61 68 / 0522 43 02 71 / 0680 21 70 90 - N° 27 Rue Ferhat Hachad
(perpendiculaire Bd. du 11 janvier). Casablanca.

Consultations : Tél.: 0522 26 61 68 / 0522 43 02 71 / 0680 21 70 90 - N° 27 Rue Ferhat Hachad
(perpendiculaire Bd. du 11 janvier). Casablanca.
Urgences : Tél.: 0522 20 92 43 / 0522 22 12 96 - Clinique Rachidi, 43 Bd. Rachidi. Casablanca.
E-mail : ophta.badaoui@gmail.com - www.drabdouibadelatif.com - www.casablancalaservision.com



نظارات أبو العز
OPTIQUE ABOULIZ

OPTICIEN AGREE

40, Rue Allal Ben Abdellah
 CASABLANCA - Tél. : 05 22 27 72 00
 R.C. : 111424 - Patente : 33100505
 I. F. N° : 812057

Casablanca, le 03/04/23

M. CHOUAIBI
mostafa

FACTURE N°

Ordonnance de Mr. le Docteur

BADAOUI Abdellatif

N° de nomenclature correspondants
 à la prescription médicale

	V.L.	V.P.	D.F.
{ O.D.	/	/	432
O.G.	/	/	432

Prescription { O.D. = AXE 95° CYL -1,25 SPH +4,00 ADD +2,75
 { O.G. = AXE 105° CYL -0,75 SPH +3,00 ADD +2,75

FOURNITURES :	P.U.	P.T.
1 Montures		<u>1000,00</u>
2 Verres V.L. PROGRESSIFS <u>2250,00</u>	<u>2250,00</u>	<u>4500,00</u>
LIBERTY ANTI REFLETS		
Verres V.P. <u>1,6</u>		
H.T.		
T.V.A. 20% Soit		
	T.T.C. Total (en DH)	<u>5500,00</u>

Arrêtée la présente Facture à la somme de Cinq
mille Cinq Cent dirhams



DR BADAOUI ABDELLATIF

Ophthalmologist specialist in the surgery of cataract and visual correction by laser for myopia, astigmatism, hypermetropies and presbyopia

Diplomé de la faculté de médecine de Montpellier
Ex-attaché de l'hôpital des quinze-vingt à Paris

الدكتور بدوي عبد اللطيف

اختصاصي في جراحة العيون المياه البيضاء
و تصحيح البصر بالليزر عن بعد أو عن قرب

خريج كلية مونبولي بفرنسا
ملحق سابق بمستشفى قان - كانز بباريس

Casablanca, le

03/04/2023

في البيضاء

Monsieur CHOUAIBI Mostafa



- NAABAK

1 goutte, le matin et soir, dans les deux yeux, pendant 3 mois

Pharmacie SAHNOOUN
Dr. Fatiha SAHNOOUN
Bd. Med Zafzaf Hay Al Walaa Im. 11
Tél: 0522 70 75 60 - INE: 092051762

NAABAK 4,9%
Collyre 10 ml - PPV : 84,00 DH



Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAUDI

NAABAK 4,9%
Collyre 10 ml - PPV : 84,00 FH



Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAUDI

Pharmacie SAHNOOUN
Dr. Fatiha SAHNOOUN
Bd. Med Zafzaf Hay Al Walaa Im. 11
Tél: 0522 70 75 60 - INE: 092051762

Consultations : Tél.: 0522 26 61 68 / 0522 43 02 71 / 0680 21 70 90 - N° 27 Rue Ferhat Hachad
(perpendiculaire Bd. du 11 janvier). Casablanca.
Urgences : Tél.: 0522 20 92 43 / 0522 22 12 96 - Clinique Rachidi, 43 Bd. Rachidi. Casablanca.
E-mail : ophta.badaoui@gmail.com - www.drabdouiaabdellatif.com - www.casablancalaservision.com

